



Président
Benoît Vignes

Vice-Président
Jean-Paul Boiteux

Secrétaire Général
Frédéric Vavdin

Secrétaire Général
Adjoint
Pierre Mongiat-Artus

Trésorier
Marc Geraud

Trésorier Adjoint
Jean-Charles Alimi

Collège des Libéraux
Jean-Charles Alimi
Thierry Gérard
Marc Géraud
Didier Legeais
Pascal Metois
Frédéric Vavdin

Collège des Hospitaliers
Généralistes
Marc Schneider
Benoît Vignes

Collège des
Hospitalo-Universitaires
Jean-Paul Boiteux
Pierre Mongiat-Artus
Fabien Saint
Pascal Rischmann

Madame Marisol TOURAINE

Ministre des Affaires sociales, de la Santé
et des Droits des femmes
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Courrier recommandé + AR
N° 1A 032 357 4435 0

Paris, le 17 avril 2015

Madame la Ministre,

Certains patients atteints d'un cancer de la vessie ne peuvent plus avoir le traitement adapté à leur maladie. Pourquoi ? Parce que nous subissons des arrêts répétés de commercialisation du BCG intravésical.

Depuis 2012, nous n'avons plus accès à l'IMMUCYST.

Dès cette époque, le Syndicat des Urologues, SNCUF, aux côtés de l'Association Française d'Urologie, AFU, avait alerté l'INCa et rencontré l'ANSM pour lui faire part de ses vives inquiétudes.

Des solutions de remplacements avec les BCG MEDAC et ONCOTICE ont été élaborées par l'ANSM et l'AFU, mais obligent à un **contingentement d'utilisation** et subissent elles aussi des **ruptures d'approvisionnement**, plusieurs fois par an, encore en 2015.

Les patients ne peuvent plus recevoir la totalité du traitement, contrairement aux recommandations en cours de cancérologie en Urologie, les exposant à de réelles pertes de chance avec pour **conséquences des progressions tumorales conduisant aux cystectomies.**

Nous, Urologues mis devant le fait accompli, sommes dans **l'impossibilité de respecter l'Article 32 du Code de Déontologie** (article R.4127-32 du code de la santé publique) qui stipule « *Dès lors qu'il a accepté de répondre à une demande, le médecin s'engage à assurer personnellement au patient des soins consciencieux, dévoués et fondés sur les données acquises de la science, en faisant appel, s'il y a lieu, à l'aide de tiers compétents* ».

.../...

.../...

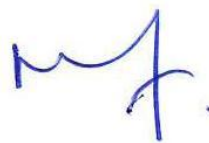
Au nom des Urologues, le SNCUF tire la sonnette d'alarme sur cette pénurie chronique qui fait encourir des risques de sous-traitements de cancers.

Les Urologues n'assumeront pas les éventuelles pertes de chance des patients, suite à des traitements insuffisants pour lesquels nous n'avons pas la main pour trouver des solutions.

Nous vous demandons, dans l'intérêt des patients, de trouver une solution avec les acteurs concernés, Ministère, ANSM, INCa, industriels, AFU, CNOM et représentants des usagers.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Au nom du Syndicat des Urologues,



Docteur Benoît VIGNES
Président du SNCUF

Copies : M. Dominique BLAZY, Directeur des Affaires Médicales MSD ; M. le Dr Patrick BOUET, Président du CNOM ; M. Thierry BRETON, Directeur de l'INCa ; Mme Danièle DESCLERC-DULAC, Présidente du CISS ; M. le Pr Jean-Luc DESCOTES, Président de l'AFU ; Mme le Pr Jacqueline GODET, Présidente de la Ligue contre le cancer ; M. Dominique MARTIN, Directeur de l'ANSM.